



DANS LA VILLE ET SES ENVIRONS

En avril, l'Hôtel de Ville est devenu l'un des arrêts de la course aux chocolats des enfants du quartier, qui ont fait du porte-à-porte à des maisons sélectionnées du quartier afin de récolter quelques petites friandises. Comme il fut encourageant de voir ces 82 enfants s'arrêter à l'Hôtel de Ville en cette journée très venteuse, et comme il fut amusant de les voir prendre le temps de jouer sous le grand auvent de conifères pendant que les parents faisaient une pause pour bavarder! Merci à **Oana Silaghi**, son époux **Aksel** et ses filles **Gracie** et **Oana** pour l'organisation de cette activité citoyenne réussie.



Vous avez peut-être remarqué les affiches de fenêtre « bénévoles » dans les maisons de la ville pendant la semaine du 24 au 30 avril. En célébrant la « Semaine de l'action bénévole », la Ville a créé une campagne de sensibilisation pour tous ceux qui, régulièrement, ouvrent leur cœur à notre communauté en offrant temps, énergie et passion. Un merci spécial à **Philippe St-Aubin**, **Antonella Di Marino** et au département des **Travaux publics** pour avoir mis en valeur le grand cœur de nos bénévoles locaux.

De nombreux événements annuels ont été mis en suspens en raison de la COVID et je pense que les citoyens seront ravis de les voir revenir cet été. Le conseil a approuvé le financement de l'Exposition des voitures antiques, organisée par l'escouade de **Sauvetage de Baie-D'Urfé**, et approuvera bientôt le financement des « Concerts dans le parc », organisés par **Louise Otmar** et **Keith Fyckes**.

AU-DELÀ DE BAIE-D'URFÉ

Il existe une poignée d'organismes à but non lucratif qui servent nos citoyens et ceux de la grande communauté de l'Ouest-de-l'Île. Notre ville, ainsi

que les municipalités avoisinantes, ont apporté leur soutien en fournissant un financement annuel régulier au fil des ans afin qu'ils puissent se concentrer sur la prestation de services. En tant qu'individus, nous n'avons peut-être pas besoin de chacun d'entre eux, mais collectivement, nous sommes certainement heureux qu'ils existent lorsque le besoin se fait sentir. Ces OBNL comprennent des services pour les jeunes, les familles, la santé mentale, les personnes âgées et les centres de santé. Les deux dernières années ont été particulièrement difficiles pour ces groupes, tant en raison de l'augmentation de la demande de services que de la réduction des possibilités de collecte de fonds. J'espère que le conseil partage ma vision selon laquelle ces services contribuent directement à la qualité de vie d'un grand nombre de nos citoyens, ainsi que l'importance de notre soutien par le biais de contributions financières annuelles.

NOUVEAU PROGRAMME SOUTENANT L'AUTONOMIE DES AÎNÉS

L'un des organismes que nous avons soutenus au fil des ans, le Centre de soins palliatifs Teresa Dellar, s'est doté d'un nouveau service complémentaire pour aider les aînés à rester autonomes à leur domicile. Lancé dans le cadre de son programme de communautés compatissantes, « Nav-CARE » est idéal pour les aînés qui souffrent de solitude ou d'isolement social, d'une perte récente de mobilité, qui ont des difficultés à identifier et à accéder aux ressources et à prendre des décisions. Les bénévoles de Nav-CARE sont entièrement formés pour soutenir les personnes âgées et aider à établir des liens entre divers services en fonction des besoins des clients. La Ville s'efforce de partager plus d'informations ainsi que d'encourager toute personne intéressée à se former pour devenir un bénévole « navigateur » au sein de notre communauté environnante. Pour plus d'informations, envoyez un courriel à info@Nav-CARE.ca ou appelez le **514 431-7944**.





Communiqué du Conseil

Wanda Lowensteyn | Conseillère



Le mois de mai est arrivé, et avec lui viennent les oiseaux qui se réveillent à l'aube, les arbres qui fleurissent, l'herbe verte et les fleurs en pleine éclosion. Alors que nous surfons sur les derniers remous d'une autre vague de la pandémie, nous envisageons avec optimisme un été plus normal cette année. Plusieurs de nos événements spéciaux seront de retour après une absence de deux ans, et nos clubs de loisirs estivaux prévoient une saison presque normale. Vivement la natation en plein air, le tennis, la voile, le vélo, le kayak, les pique-niques, les concerts dans le parc, la Journée de Baie-D'Urfé et toutes les autres merveilleuses activités que Baie-D'Urfé a à offrir!



CONSEIL JEUNESSE

Le Conseil jeunesse fait également son grand retour après une courte pause. Pendant que les diverses restrictions liées à la COVID-19 étaient en vigueur, le Conseil jeunesse se réunissait virtuellement. Cette pratique a duré un peu plus d'un an avant de devenir trop pénible pour ses jeunes membres. Puisque les rencontres en personne sont redevenues possibles, le Conseil jeunesse a repris vie et est prêt à accueillir de nouveaux membres. Pour plus d'informations, veuillez contacter la conseillère Lowensteyn au wlowensteyn@baie-durfe.qc.ca.

LE JARDINAGE À BAIE-D'URFÉ

Le mois de mai marque le début de la saison du jardinage. Qu'il s'agisse de jardins de fleurs, de potagers ou de jardins naturels, le jardinage nous apporte joie, exercice, beauté et nourriture (pour nous-mêmes, mais également pour les insectes, les oiseaux et tout un tas d'autres créatures). Au cours des deux dernières années, nous avons vu un nombre croissant de résidents de Baie-D'Urfé se tourner vers la biodiversité dans leur jardinage afin d'attirer les pollinisateurs et de favoriser un sol plus sain. La Ville a également lancé l'été dernier un jardin « sans tonte » qui continuera à se développer cette année.



Assurez-vous d'adopter des pratiques de jardinage saines, en vous rappelant notamment que **l'utilisation de pesticides est interdite à Baie-D'Urfé**. Vous pouvez également le rappeler à votre entrepreneur en entretien de pelouse. Pour d'autres règlements liés aux activités estivales (comme l'utilisation des souffleurs à feuilles, les feux en plein air et l'interdiction de fumer dans les parcs), visitez la page des règlements municipaux sur le site Web de la Ville.

REFONTE RÉGLEMENTAIRE

Comme vous le savez déjà, nos règlements d'urbanisme sont appelés à être réformés. Le processus de révision de nos règlements a débuté en mars avec l'embauche de l'Agence de planification urbaine et régionale (APUR) Inc. Il s'agira d'un long processus, qui commencera par un examen approfondi des règlements. Le conseil, l'administration et les services professionnels travailleront ensemble pour préparer la documentation pour la consultation publique. Nous vous tiendrons au courant des progrès réalisés et de l'approche de la période de consultation.

Parallèlement à la réforme des règlements, le conseil commence également ce mois-ci à travailler sur l'étape de planification des actions de la vision stratégique. Votre contribution au développement de la vision stratégique a fourni un cadre solide, mais il reste encore beaucoup à faire et nous devons maintenant travailler à mettre cette vision en œuvre. Nous avons hâte d'en partager les différentes étapes avec vous au fil de leur réalisation.



INFRASTRUCTURES ET AMÉNAGEMENTS

Le réseau pluvial de la Ville est constitué d'une multitude de composantes dont des fossés engazonnés, tranchées drainantes, noues, ponceaux, conduites et émissaires. Ces infrastructures et aménagements, installés sur l'emprise de la Ville, sont reliés par des structures de captation telles des regards, puisards et regards puisards.

La Ville préconise l'aménagement de fossés engazonnés sur son territoire puisqu'ils assurent une rétention et une infiltration des eaux de surface limitant ainsi son volume d'apport aux points de rejet tels que le lac Saint-Louis ou encore, le ruisseau de l'Anse-à-l'Orme.



LA RÉTENTION DES EAUX PLUVIALES

Les changements climatiques entraînent une hausse des précipitations, ce qui a pour effet de surcharger notre réseau de drainage dans certains secteurs.

Il faut savoir que le réseau de drainage pluvial est essentiel afin de recueillir les eaux en prove-

nance des pompes de puisards normalement installées dans une habitation et les rejets des installations septiques tertiaires de plus en plus nombreuses dans notre ville. Les fossés engazonnés jouent donc un rôle important pour la rétention des eaux pluviales.



AMÉLIORATION DE NOTRE RÉSEAU DE DRAINAGE PLUVIAL

Nous constatons qu'à certains endroits de la Ville, les fossés ont été remblayés et canalisés localement devant un ou plusieurs lots consécutifs. À cet effet, nous souhaitons rappeler que **la Ville interdit cette pratique.**

Veillez prendre note que pour tous les projets de reconstruction ou de réfection des infrastructures de drainage et de voirie menées par la Ville, nous allons préconiser l'implantation de fossés engazonnés et de ponceaux aux entrées charretières dans l'emprise de Ville comme système principal de captation des eaux pluviales. **Cela implique que nous devons, dans certains cas, démonter des installations non conformes qui ont été installées au fil du temps.**

Nous devons faire le nécessaire pour améliorer notre réseau de drainage pluvial pour les générations actuelles et futures.



COLLECTE ANNUELLE au bâtiment des TRAVAUX PUBLICS

Le 14 mai 2022 de 9h à 17h

Passez au bâtiment des Travaux publics pour vous départir des objets dont vous n'avez plus besoin (300, rue Surrey) :

- » Déposez vos **résidus domestiques dangereux** (RDD)
- » Déposez vos **rebutés électroniques**
- » Détruisez vos **CDs, DVDs, cassettes et disques durs** de façon sécuritaire avec le service *Shred-it*
- » Déchiquetez vos **documents confidentiels** en version papier grâce aux déchiqueteurs de *Shred-it*; présent lors de la journée

Pour toutes questions, veuillez communiquer avec les Travaux publics au **514 457-2877**.

Veuillez noter que les rebuts électroniques sont valorisés grâce à notre partenaire ARPE-Québec.



PROGRAMME *ICI ON VERDIT*

C'est une bonne nouvelle, un nouvel accord pour les quatre prochaines années a été signé avec le GRAME !

Toutes les entreprises du parc industriel pourraient bénéficier de plusieurs subventions pour verdir leur environnement.

Pour plus d'informations, contactez le GRAME par courriel à arbre@grame.org.

Pour tous les participants du programme *ICI on verdit* du GRAME, veuillez noter que la Ville de Baie-D'Urfé priorise la biodiversité et recommande fortement la plantation des arbres ayant un diamètre de tronc (DHP) minimal de 30 mm ou de 1m de hauteur minimum pour les conifères.



GRAME

FOSSE SEPTIQUE

Préparez-vous à la saison de vidange des fosses septiques qui commencera le 15 mai 2022.

Les citoyens qui seront servis cette année seront contactés, par la poste, 2 semaines minimum avant la vidange. Veuillez vérifier régulièrement vos correspondances. Certains éléments épurateurs demandent une intervention spéciale avant la vidange, dans ce cas veuillez contacter les travaux publics pour aviser.

Vous pouvez vérifier si vous êtes sur la liste de vidange pour cette année en appelant aux Travaux publics de la Ville au **514 457-2877**.



JOURNÉE NATIONALE DES PATRIOTES

L'hôtel de ville et le bâtiment des Travaux publics seront **FERMÉS** le **lundi, 23 mai 2022**.

RAPPEL - TAXES MUNICIPALES

La date limite pour le **2^e paiement** de votre compte de taxes municipales est le **24 mai 2022**.

